

Championnats Départementaux Cadets à Masters (partie 2)

Samedi 20 juin 2026 – Saint Egrève

Règlement de la compétition

❖ Epreuves :

Courses : 100m, 200m, 400m, 100haies, 110haies, 400haies, 4 x 100m et 4 x 400m

- Création des séries de niveau par rapport aux performances de la saison en court et S-1
- Inscriptions des relais 4x100m et 4x400m au secrétariat **au plus tard à 17h**
- Accès aux finales : A l'issue des séries, les athlètes ne souhaitant pas courir la finale doivent le signaler au jury course dès la fin de la série. Dans le cas contraire, un forfait en finale lui interdit de participer aux autres épreuves de la compétition. Les athlètes étrangers ou hors-département ont accès aux finales au même titre que les athlètes du Comité de l'Isère.

Concours : Hauteur, Longueur, Triple, Poids, Disque et Javelot

- Pour les concours (sauf hauteur) 3 essais supplémentaires seront accordés pour les 8 meilleurs de chaque catégorie
- Montée de barre hauteur :

TCF	126	130	134	138	142	145	148	151	154	157	160	Puis tous les 2 cm
TCM	150	154	158	162	166	170	174	177	180			Puis tous les 2 cm

❖ Procédure d'engagement des athlètes & du jury :

- **QUOTA de 1 juge / 5 athlètes inscrits**
- L'inscription des athlètes et du jurys s'effectue par les responsables des clubs sur le site du CDA38 rubrique [engagements](#) jusqu'au **mercredi 17 juin à 23h59**
- L'inscription des athlètes « hors département Isère » est possible sur un module [d'engagement spécifique](#) jusqu'au lundi 15 juin à 23h55
- Aucune inscription ne sera acceptée sur place